

Les universités bilingues et la fatigue culturelle de l'Ontario français

Michel Bock

Number 46-47, 2021–2022

Pour l'université française à Sudbury

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1102599ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1102599ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bock, M. (2021). Les universités bilingues et la fatigue culturelle de l'Ontario français. *Revue du Nouvel-Ontario*, (46-47), 241–283.
<https://doi.org/10.7202/1102599ar>

Les universités bilingues et la fatigue culturelle de l'Ontario français¹

MICHEL BOCK

Université d'Ottawa

L'institution universitaire franco-ontarienne – ou ce qui en tient lieu – se porte mal, et le « moment » 2021 n'a eu de cesse de nous en rappeler, si besoin était, l'extrême fragilité. Au printemps, l'Université Laurentienne – qu'il faudrait désormais appeler la Laurentian University pour bien rendre compte de la nouvelle orientation qu'elle s'est donnée par suite d'une crise financière catastrophique – reniait son passé et trahissait sa mission triculturelle en effectuant des coupes aussi cruelles que draconiennes dans ses programmes de langue française (entre autres), congédiant des douzaines de professeurs et faisant des centaines d'étudiants orphelins. Au même moment, elle abolissait unilatéralement l'entente qui la liait à ses trois universités fédérées, y compris l'Université de Sudbury, bilingue, elle aussi, du moins jusqu'à l'automne 2021, alors qu'elle faisait le pari audacieux de se franciser pleinement, puis de se déconfessionnaliser². L'ancienne université jésuite

¹ Je remercie de leurs commentaires sur une version antérieure de ce texte Anne Gilbert, Serge Miville, François-Olivier Dorais et Michèle Charbonneau.

² Ajoutons aussi que l'Université de Hearst, unilingue française, a annoncé la fin de son affiliation à la Laurentian University pour devenir pleinement autonome en juin 2021.

n'en fut pas moins contrainte, faute de financement, de suspendre son offre de cours, laquelle incluait, de surcroît, l'un des plus anciens programmes d'études autochtones au pays³. Pendant ce temps, à Toronto, l'Université de l'Ontario français, après que le gouvernement provincial en eut annulé le projet en 2018, fut réactivée, mais n'est parvenue à attirer qu'une cohorte anémique de finissants des écoles secondaires franco-ontariennes lors de sa toute première rentrée, en septembre 2021⁴.

Et à l'Université d'Ottawa, finalement, où la proportion d'étudiants francophones, jadis majoritaires, poursuit, depuis plus d'un demi-siècle, un déclin aussi irrémédiable que prévisible pour se situer à présent sous la barre

³ Une entente conclue en octobre 2021 entre l'Université de Sudbury et le Kenjgewin Teg Educational Institute a cependant permis de transférer la propriété intellectuelle du programme d'études autochtones de celle-là vers celui-ci. Le recteur de l'Université de Sudbury, Serge Miville, a qualifié l'initiative de « geste historique de réconciliation et d'*empowerment*, dans le respect de l'autonomie des peuples autochtones », une initiative qui, selon la présidente de Kenjgewin Teg, Stéphanie Roy, va « au-delà des gestes et des paroles symboliques et [...] reconnaît la légitimité de nos communautés à gérer notre éducation à partir de nous-même[s] ». Voir « L'Université de Sudbury et Kenjgewin Teg annoncent une entente "par, pour et avec" les peuples autochtones », <https://usudbury.ca/fr/nouvelles/nouvelles-recentes/1933-l-universite-de-sudbury-et-kenjgewin-teg-annonce-une-entente-par-pour-et-avec-les-peuples-autochtones> (consulté le 6 novembre 2021).

⁴ L'Université de l'Ontario français accueillait 150 étudiants en septembre 2021. Seulement 25 % d'entre eux venaient de l'Ontario, la majorité de ceux-ci étant des étudiants adultes, de surcroît. À l'été 2021, quelques semaines avant la rentrée, on apprenait que seulement 5 % des demandes d'admission à l'UOF avaient été faites par des élèves inscrits à une école secondaire ontarienne. Voir <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1822201/uof-universite-toronto-franco-phonie-etudiant-rentree>; <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1812788/universite-ontario-francais-demandes-septembre> (consulté le 6 novembre 2021).

des 30 %⁵, les crises s'enchaînent et se ressemblent. À l'été 2021, le vice-rectorat à l'international et à la francophonie s'est même vu obligé de mener des consultations auprès de plusieurs centaines de membres de la communauté universitaire sur l'état de la francophonie sur le campus. Les constats rapportés dans son bref, mais percutant rapport sont troublants, voire accablants : manifestation, au sein de la majorité universitaire, d'une « francophobie » de plus en plus décomplexée; multiplication des « actes de discrimination fondés sur la langue »; perception de la minorité francophone comme un obstacle à la bonne marche de l'institution; violation de l'obligation de bilinguisme au moment de l'embauche des professeurs et préférence accordée aux diplômés des institutions « anglo-saxonnes »; obligation d'étudier en anglais, dans certains programmes, faute de cours offerts en français; dévalorisation de la recherche produite et diffusée en français; faiblesse des efforts déployés pour sensibiliser les étudiants internationaux à la « dimension francophone » de l'Université, etc. Globalement, le rapport décrit une institution anglo-dominante dont le bilinguisme semble vouloir se réduire, à la longue, à offrir – de manière incomplète, faut-il le préciser – des « services » en langue française à des consommateurs individuels, et où les espaces consentis aux Franco-Ontariens en tant que

⁵ En 2018, le nombre d'étudiants francophones inscrits à l'Université d'Ottawa ne représentait déjà plus que 29,9 % de la population étudiante totale. Leur proportion était légèrement plus élevée au premier cycle (30,5 %) et dans les écoles professionnelles (33,2 %), mais tombait à 24,8 % aux études supérieures. Voir Linda Cardinal, « Une responsabilité collective. Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa », Université d'Ottawa, [s.d.], p. 22, https://www.uottawa.ca/president/sites/www.uottawa.ca.president/files/plan_daction_pour_la_francophonie_-_30_janvier_2019.pdf (consulté le 6 novembre 2021).

communauté culturelle et politique autonome se rétrécissent comme une peau de chagrin⁶. Or le bilinguisme existe à l'Université d'Ottawa depuis sa fondation en 1848, si on exclut le régime d'unilinguisme anglais qui y a régné pendant une trentaine d'années, à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle (j'y reviendrai). Que l'institution en soit encore à s'interroger de la sorte sur la place qu'occupe la francophonie en son sein alors qu'ailleurs la maison brûle, cela ne doit-il pas nous pousser à conclure que l'expérience du bilinguisme institutionnel n'a connu jusqu'ici qu'un succès mitigé, pour parler en des termes tristement euphémiques?

Un tel contexte de crises à répétition ne peut paraître que troublant aux yeux de ceux qui s'inquiètent pour l'avenir de l'université en Ontario français, et j'affirmerai d'emblée que j'en suis en ma quadruple qualité de Franco-Ontarien, d'ancien étudiant des universités Laurentienne, de Sudbury et d'Ottawa, de professeur dans le système actuel des universités bilingues et de spécialiste de l'histoire intellectuelle et politique de l'Ontario français. La réflexion que je propose dans ces pages, qui tiendra bien davantage de l'essai que de l'article scientifique au sens propre, tentera de fournir un début de réponse à une question en apparence toute simple : se peut-il que l'Ontario français soit culturellement « fatigué »? Et dans l'affirmative, se peut-il que cette « fatigue culturelle » soit liée au bilinguisme institutionnel qui a longtemps représenté la norme dans le champ universitaire franco-ontarien?

⁶ *Renouveau de la francophonie à l'Université d'Ottawa. Une responsabilité collective*, rapport de synthèse, Cabinet du vice-recteur, International et Francophonie, août 2021, 57 p., https://www.uottawa.ca/sites/www.uottawa.ca/files/renouveau_de_la_francophonie.pdf (consulté le 7 novembre 2021).

Penser la fatigue culturelle

Le concept de « fatigue culturelle » n'est pas de ma propre invention, bien entendu. On le doit plutôt à l'anthropologue américain Alfred Kroeber, qui l'a proposé dans les années 1940 pour décrire le processus d'intériorisation, par les populations autochtones des États-Unis (à Hawaï, plus précisément), du regard que posait sur eux le colonisateur européen⁷. La « *cultural fatigue* » qu'engendre le phénomène se traduit ainsi, comme le rappelle encore le psychosociologue Philippe Zawieja, par la dévalorisation de la culture d'origine, que l'on considérera désormais au prisme de l'exiguïté et de l'insuffisance, dont on doutera des potentialités réelles et dont on finira par rejeter le présumé caractère anhistorique pour mieux imiter les pratiques culturelles du groupe hégémonique, perçues comme éminemment supérieures et pleinement accordées avec le mouvement de l'Histoire⁸. Ces idées, on le voit bien, devaient rejoindre, en aval, celles des grands théoriciens de la décolonisation de l'après-guerre, Albert Memmi, Frantz Fanon et Aimé Césaire, entre autres, qui ont bien montré les effets de dissonance culturelle délétères qu'a eus l'irruption des Européens dans les sociétés colonisées, des effets qui ont pu mener tantôt à un mépris endémique de soi, tantôt à l'essentialisation de « valeurs refuges » pouvant attiser un puissant sentiment d'indignation et de révolte, en particulier au sein de la jeunesse, et servir de catalyseur à une forme plus ou moins radicale de violence politique. Dans les années 1960, ces intellectuels suscitèrent

⁷ Alfred L. Kroeber, « Cultural Fatigue: Taboo in Hawaii », dans *Anthropology – Race, Language, Culture, Psychology, Pre-History*, New York, Harcourt Brace, 1949, p. 403-405.

⁸ Philippe Zawieja, « Fatigue culturelle », dans Philippe Zawieja, *Dictionnaire de la fatigue*, Genève, Librairie Droz, 2016, p. 293-301.

d'ailleurs l'admiration de toute une génération de militants sociaux et nationalistes au Canada français, une admiration que Memmi, en particulier, leur rendrait bien⁹. En effet, celui-ci en viendrait à conclure avec eux que les Canadiens français, même s'ils jouissaient d'un niveau de vie plus élevé que celui des nouvelles nations issues de l'écroulement des empires coloniaux européens et américain, subissaient aussi, sous plusieurs aspects, une forme de domination que l'on aurait eu tort de déprécier :

Il est évident qu'on n'est pas dominé dans l'absolu, mais toujours par rapport à quelqu'un, dans un contexte donné. De sorte que même si l'on est favorisé comparativement à d'autres gens et à un autre contexte, on peut parfaitement vivre une domination avec toutes les caractéristiques habituelles de la domination, même les plus graves. C'est bien ce qui paraît arriver aux Canadiens français¹⁰.

Parmi ces penseurs canadiens-français que les théoriciens de la décolonisation avaient puissamment influencés et qui, en retour, avaient conduit Memmi à affiner sa compréhension des mécanismes de la domination politique et culturelle, retenons, pour les fins de cette réflexion, le cas d'Hubert Aquin, l'un des intellectuels québécois les plus importants de la Révolution tranquille. Militant

⁹ Sean Mills, *Contester l'Empire. Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011, 350 p.; Michel Bock, « De l'anti-impérialisme à la décolonisation : la transformation paradigmatique du nationalisme québécois et la valeur symbolique de la Confédération canadienne (1917-1967) », *Histoire, économie & société. Époques moderne et contemporaine*, 36^e année, n° 4, décembre 2017, p. 28-53.

¹⁰ Albert Memmi, « Les Canadiens français sont-ils des colonisés? » (annexe), dans *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Montréal, L'Étincelle, 1972, p. 139. Voir aussi Fulvio Caccia, « Entretien avec Albert Memmi – L'homme est un être dominant et dépendant », *Le Devoir*, 29 mai 2004, <https://www.ledevoir.com/lire/55545/entretien-avec-albert-memmi-l-homme-est-un-etre-dominant-et-dependant> (consulté le 27 octobre 2021).

indépendantiste de la première heure, membre du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), romancier et cinéaste, Aquin proposa sa propre définition de ce qu'il appela la « fatigue culturelle du Canada français » dans un article célèbre paru en 1962 dans la revue *Liberté*¹¹. Par ce texte, Aquin cherchait à donner la riposte à un certain Pierre Elliott Trudeau, qui venait tout juste de faire paraître dans sa propre revue, *Cité libre*, un brûlot qu'il avait coiffé d'un titre non moins évocateur, voire provocateur, « La nouvelle trahison des clercs », lequel se voulait une dénonciation en règle du mouvement indépendantiste émergent¹². L'intervention de Trudeau représentait plus précisément un réquisitoire ostensiblement rationaliste contre le principe d'autonomie nationale, qu'il estimait rétrograde, car fondé, à son avis, sur les passions ethniques et, par conséquent, radicalement contraire à l'impératif du progrès. La modernité, à son avis, et la possibilité d'accéder à l'universel dépendaient ainsi de la capacité qu'auraient les individus de transcender leurs appartenances particulières qui, telles des œillères, limitaient la connaissance qu'ils avaient du monde. Je souligne au passage le rapport d'équivalence qu'établissait Trudeau entre les concepts de nation et d'ethnie, et sur lequel j'aurai l'occasion de revenir ci-dessous.

Je retiendrai pour l'instant deux choses de cet argumentaire. D'abord, au nationalisme tel qu'il l'entendait, Trudeau opposait une vision utopique et messianique – et je pèse mes mots – du devenir de l'humanité, dont le principal vecteur aurait été un fédéralisme « multinational »

¹¹ Hubert Aquin, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, mai 1962, p. 299-325.

¹² Pierre Elliott Trudeau, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité libre*, avril 1962, p. 3-16.

(c'est-à-dire multiethnique, encore une fois), qu'il qualifiait de « pacificateur » et de « civilisateur », le seul moyen, d'après lui, par lequel les groupes ethniques/nationaux parviendraient à surmonter leurs passions guerrières, parfois meurtrières, des passions innées, estimait-il, et dont la volonté d'autonomie nationale était une des principales expressions. Trudeau disserta d'ailleurs assez longuement dans « La nouvelle trahison des clercs » sur le phénomène de la « guerre », dont la cause essentielle lui semblait être, justement, l'exaltation des passions ethniques/nationales, pour en arriver à conclure que ce n'était pas un hasard si le 20^e siècle était déjà le plus meurtrier, car le plus nationaliste (ou ethniciste) de l'Histoire. Ensuite, Trudeau exhorta les Canadiens français à se rendre « indispensables » à la majorité anglo-canadienne afin d'obtenir *individuellement* (et exceptionnellement?) de sa part la reconnaissance qu'ils revendiquaient *collectivement*. Autrement dit, il aurait incombé aux Canadiens français eux-mêmes de s'investir pleinement dans les structures du fédéralisme canadien, d'abandonner leurs passions ethniques rétrogrades et de cesser de se mettre en travers du Progrès pour faire advenir l'utopie canadienne qu'il appelait de ses vœux. En revanche, la majorité anglo-canadienne devait à son tour se « désethniciser », pour ainsi dire, et abandonner la supériorité nationale et morale dont elle s'était longtemps crue investie au regard des Canadiens français.

Or la question pourtant fondamentale que ne pose pas Trudeau dans cette analyse que j'ai résumée beaucoup trop sommairement, c'est celle du pouvoir, comme si tous les groupes ethniques/nationaux étaient mus par la même passion destructrice et qu'ils étaient tous, pour l'essentiel, à armes égales, du moins dans le contexte canadien. C'est

la critique, en tout cas, que lui fit Hubert Aquin, qui lui reprocha justement son incapacité à penser la guerre à l'extérieur d'une conception idéaliste, désincarnée et dichotomique du bien et du mal, posture qui le conduisait à déshistoriciser et à essentialiser la notion de conflit en l'imputant à un atavisme ethnique irréductible. Pour Aquin, le lien qu'établissait Trudeau entre les horreurs du 20^e siècle et le « nationalisme » n'en était pas un de causalité, mais de correspondance, et y voir autre chose eût relevé au mieux du syllogisme, au pire du sophisme. S'il y avait conflit, parfois guerre, c'est plutôt qu'il existait un « écart différentiel » entre les collectivités hégémoniques et les collectivités plus faibles, un écart qui tirait ses origines invariablement d'un contexte défini, historiquement, sur les plans politique, économique et culturel. Voilà la première chose à retenir chez Aquin, soit le caractère contingenté du conflit, que l'on ne pouvait saisir à l'aune d'un schéma interprétatif purement universaliste et naïvement décontextualisant.

La seconde, c'est qu'il rejetait catégoriquement la définition « ethnique », c'est-à-dire statique et naturaliste que proposa Trudeau du concept de « nation », qu'il choisit plutôt de définir en termes dynamiques et relationnels, comme une « culture globale » en constante évolution, diversifiée, au contraire, sur le plan ethnique, mais unie par une référence sociétale partagée, fondée sur la convergence culturelle et génératrice de solidarité¹³. C'était cette volonté de bâtir un monde commun qui conduisait le groupe national à aspirer normalement à se donner l'autonomie politique et institutionnelle nécessaire pour prolonger dans l'histoire à venir une expérience

¹³ Je reprends ici quelques idées que j'ai développées dans Bock, « De l'anti-impérialisme à la décolonisation », *loc. cit.*, p. 28-53.

collective jugée suffisamment riche et originale pour mériter de perdurer. La « fatigue culturelle » du Canada français résultait donc de ce que les structures politico-institutionnelles en place le privaient de la capacité de se constituer en pôle d'intégration sociétale pleinement autonome, obligeant ses membres à intégrer la Confédération à titre purement individuel, sans autre forme de médiation avec le référent canadien. En fin de compte, c'est la réalisation du Canada français en tant que « culture globale » qui s'en trouvait empêchée :

La logique du système semble inconsciemment fidèle à son but. Est-il besoin ici de faire le point avec l'entreprise, inconsciente sûrement, de « déréalisation » du Canada français dans sa globalité? Celui qui veut percer doit renoncer à l'élan culturel qui lui est donné par le Canada français et, au départ, se trouve dans une situation de fatigue culturelle, dragon intérieur dont il doit triompher individuellement comme pour faire la preuve que, par lui, le Canada français a droit à l'existence! Mais on oublie que cela ne peut se réaliser qu'au niveau de l'exception et, par conséquent, ne valorise que l'individu, car, pour ce qui est de la culture qu'il incarne, sa dévaluation se trouve impliquée dans le triomphe « exceptionnel ». « [L]a réussite personnelle et localisée tend d'autant plus à se poser pour soi comme moment essentiel que la réussite commune semble plus compromise ou plus éloignée » [Sartre, *Critique de la raison dialectique*]¹⁴.

Chez Hubert Aquin, la fatigue culturelle résultait donc de l'absence d'historicité qui minait le Canada français depuis deux siècles, c'est-à-dire l'impossibilité de *faire sa propre* histoire dans laquelle l'avaient tenu les structures de l'Empire britannique, puis celles de la Confédération canadienne. Depuis la Conquête, le Canada français, privé de ce pouvoir, de cette *autonomie*, tenait tout au plus un « rôle » de figurant « dans une histoire dont il ne

¹⁴ Aquin, *loc. cit.*, p. 316.

serait jamais l'auteur¹⁵ », déplora-t-il encore avant de laisser tomber que le diagnostic qu'avait formulé lord Durham en 1839, à savoir que les Canadiens français étaient « un peuple sans histoire », était assez juste, tout compte fait. Entre Durham, qui croyait mettre les Canadiens français à l'abri d'une médiocrité inéluctable en les assimilant pour faire d'eux de véritables sujets de l'Empire, et Trudeau, qui les enjoignait plutôt de limiter leur existence collective aux sphères privée et communautaire afin qu'ils pussent enfin agir, dans l'espace public, en citoyens canadiens authentiques et éclairés, l'écart restait mince, somme toute, du moins sur ce point. Ou bien c'était l'Empire, ou bien c'était la Confédération qui permettrait aux Canadiens français de se dépasser et d'accéder à l'universel, mais en aucun cas ne possédaient-ils les ressources nécessaires pour y parvenir *par* eux-mêmes et *tels* qu'en eux-mêmes, en se constituant en sujet politique autonome (ou en « culture globale ») selon leurs prémisses culturelles et historiques propres. Dans un cas comme dans l'autre, et chez Durham, et chez Trudeau, l'« ethnicité » des Canadiens français, sans garde-fou, les aurait tenus à l'écart de la modernité, c'est-à-dire d'une philosophie de l'Histoire animée par une certaine conception du progrès. L'ancien gouverneur général de l'Amérique du Nord britannique et le futur premier ministre du Canada s'entendaient donc sur une chose, à tout le moins, à savoir qu'il fallait protéger les Canadiens français contre eux-mêmes...

À cette vision étriquée du potentiel politique et historique du Canada français, Aquin en opposait une autre, radicalement différente. Contrairement à son adversaire citélibriste, qui présupposait la possibilité d'appréhender

¹⁵ *Ibid.*, p. 317.

l'universel de manière directe, sans la médiation, encore une fois, de ce qu'il appelait de manière abusive l'« ethnicité » canadienne-française, Aquin postulait qu'on n'accédait pas à l'universel hors de toute géographie physique ou humaine, de manière désincarnée, en tant que pur esprit et depuis le confort éthéré des arguties philosophiques, mais depuis un lieu culturel spécifique que le groupe national avait lui-même humanisé. L'appartenance à une culture globale, au lieu d'être un obstacle à l'universel, était plutôt le moyen par lequel on y accédait, car c'est elle qui, dans un double mouvement, permettait au groupe de se reconnaître lui-même et l'habilitait, ce faisant, à reconnaître l'Autre, dans toute sa différence, dans toute son « altérité ». Certes, la culture globale établissait une frontière entre le Soi et l'Autre, mais la frontière n'avait pas pour unique fonction de diviser et de contenir; elle agissait aussi tel un carrefour, le lieu d'une rencontre, d'une confluence; elle était l'endroit où il devenait *possible* de partir à la découverte de l'Autre, en toute égalité et en toute dignité. Sans frontière, point d'altérité possible, car sans frontière ne subsistait qu'une désolante – et « fatigante » – conformité culturelle, laquelle ne faisait rien, en dernière analyse, que le jeu des puissances hégémoniques.

Le bilinguisme institutionnel dans son contexte historique

Il va sans dire que mon intention, en me replongeant dans l'affrontement Trudeau-Aquin, n'est pas de relancer ici le débat sur les mérites respectifs du fédéralisme canadien et de l'indépendantisme québécois. Si j'ai cru utile d'y revenir et de l'interpréter de la sorte, c'est que le concept de « fatigue culturelle », au-delà de la problématique du

colonialisme en tant que telle, me semble pouvoir jeter un éclairage historique inédit sur la nature des inégalités entre majorité et minorité dans le champ universitaire franco-ontarien. J'estime donc qu'on peut y dénicher quelques clés pour comprendre le rapport dialectique qui existe entre, d'une part, la structure politico-institutionnelle dont dispose une collectivité minoritaire et, d'autre part, sa capacité à s'instituer en tant que « culture globale ». Je pose donc la question sans faux-fuyant : les universités bilingues ont-elles pour principe instituant la pérennité de l'Ontario français en tant que sujet politique et historique? Lui ont-elles permis de se réaliser pleinement en tant que « culture globale » ou, à tout le moins, comme membre à part entière d'une culture globale « canadienne-française »?

Il ne m'appartient pas de faire ou de refaire ici, en quelques pages, l'histoire de la question universitaire franco-ontarienne dans son entièreté¹⁶. Je me limiterai simplement à exhumer un certain nombre de jalons qui me paraissent d'une importance particulière pour la compréhension du rapport complexe et ambigu qu'ont entretenu les Franco-Ontariens avec le système universitaire dans lequel ils ont dû évoluer, historiquement. Je le ferai, par ailleurs, en me concentrant, pour l'essentiel, sur les cas d'Ottawa et de Sudbury, les deux principaux centres universitaires de l'Ontario français¹⁷. S'il faut

¹⁶ De nombreuses études ont été produites sur cette question, et je m'y alimenterai en cours de route.

¹⁷ Il faut aussi relever l'existence du Collège Glendon, affilié à l'Université York de Toronto et bilingue, lui aussi, depuis sa fondation en 1966. Comme le montre cependant l'étude de Trepanier et Englebert, la mise sur pied de Glendon cherchait à répondre à d'autres questions que celle de l'Ontario français et privilégiait plutôt la réconciliation entre le Québec et le Canada anglais. Ce n'est que graduellement, à pas de tortue et beaucoup plus tardivement, que l'institution en vint à intégrer un tant soit peu la question franco-ontarienne à sa mission. Voir James Trepanier, et Robert Englebert, « The "Bilingual

choisir un moment pour inaugurer cette histoire, ce sera bien sûr la fondation du Collège Saint-Joseph de Bytown en 1848, devenue l'Université d'Ottawa en 1866, un an avant l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. C'est dans le contexte trouble de l'échec des rébellions de 1837-1838 et de l'adoption de l'Acte d'Union en 1840, lequel avait pour objectif explicite d'assimiler les Canadiens français – sur la recommandation de lord Durham, rappelons-le –, que les Oblats, venus de France en 1841, fondaient le collège. Il ne s'agissait d'aucune manière pour eux d'intervenir dans les affaires politiques du Canada-Uni en créant une institution « nationale » au service des Canadiens français, leur positionnement missiologique leur commandant de s'adapter aux réalités culturelles du milieu dans lequel ils essaieraient¹⁸. La population catholique de Bytown étant composée à la fois de Canadiens français et d'immigrants irlandais venus travailler, les uns comme les autres, dans les chantiers forestiers de l'Outaouais, le collège serait bilingue, tout simplement. Jusqu'en 1874, on y pratiquerait même un bilinguisme « intégral » : études en anglais en matinée, puis en français en après-midi, tous les élèves étant soumis à ce régime, sans distinction de langue¹⁹. La caractéristique essentielle de la nouvelle institution était

Incubator”: Student Attitudes Towards Bilingualism at Glendon College, 1966-1971 », *Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 26, n° 1, printemps 2014, p. 26-47.

¹⁸ Tim Foran, « Transcending Language and Ethnicity: Oblates of Mary Immaculate and the Canonical Erection of the Diocese of Calgary, 1912-1916 », *Histoire sociale / Social History*, vol. 41, n° 82, novembre 2008, p. 505-534; Roger Guindon, *Coexistence difficile. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa. Volume 1 : 1848-1898*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1989, 210 p.

¹⁹ Gaétan Gervais, « L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965) », *Revue du Nouvel-Ontario*, numéro thématique, « Pour l'université française en Ontario », n° 7, 1985, p. 26.

donc religieuse, d'abord et avant tout, et non linguistique, de sorte qu'elle avait pour mission première de favoriser la concorde au-delà des appartenances culturelles particulières. Écoutons là-dessus le père oblat Bruno Guigues, qui débarquait dans la province du Canada-Uni en 1844 pour fonder le diocèse de Bytown trois ans plus tard :

Un collège contribuera puissamment à cimenter les liens les plus durables de tous, ceux de la jeunesse, entre les hommes d'origine et de religion différentes, et à effacer les antipathies naturelles et toujours déplorables parmi les citoyens de la même patrie.

Enfants du Canada et de l'Irlande [...], qui ne formez que la même famille puisque vous êtes catholiques, que jamais le moindre nuage n'affaiblisse cette charité mutuelle dont vos cœurs doivent être remplis! N'êtes-vous pas frères? [...] N'êtes-vous pas unis par les liens les plus forts, ceux de la Foi? [...] Étendez aussi ce même esprit de charité sur ceux qui ne sont pas catholiques [...]; ils sont citoyens de la même patrie, leurs sueurs fécondent la même terre, leurs enfants reçoivent quelques fois [*sic*] la même éducation²⁰.

L'Université d'Ottawa se verrait cependant aspirée, bien malgré elle, dans la violence (surtout idéologique, mais parfois aussi physique) du tourbillon politique postconfédéral. La répression des Métis de la Rivière-Rouge (1870) et du Nord-Ouest (1885), la suppression des droits scolaires des Acadiens du Nouveau-Brunswick (1871) et des Canadiens français du Manitoba (1890), de l'Alberta (1905), de la Saskatchewan (1905) et de l'Ontario (1912), tous ces conflits avaient pour toile de fond la montée en puissance, au Canada anglais, de l'impérialisme britannique, qui concevait le Canada comme un pays de langue, de culture et de tradition anglaises. La présence

²⁰ Bruno Guigues, cité dans Roger Guindon, *Coexistence équitable. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa. Volume 4 : Depuis 1965*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 3.

franco-catholique, selon ce point de vue idéologique, devait se limiter tout au plus au Québec, une concession faite pour des raisons essentiellement démographiques et pratiques²¹. À peine né, le nouveau « Dominion du Canada » était ainsi plongé dans une crise existentielle aiguë qui avait pour objet le sens à donner au geste posé en 1867. La Confédération était-elle fondée, oui ou non, sur le principe de la dualité nationale, pleine et entière, d'une mer à l'autre? À sa manière, l'Université d'Ottawa, comme je l'ai évoqué plus haut, en viendrait à contribuer à ce débat en anglicisant complètement son cours commercial en 1874, alors que les étudiants canadiens-français étaient déjà devenus minoritaires. Quatre ans plus tard, elle appliquait la même mesure au cours classique, celui qui menait au baccalauréat²². Ce régime d'unilinguisme anglais se prolongerait jusqu'au tournant du siècle, en 1901. Sur ces entrefaites, les Oblats francophones s'étaient toutefois largement « canadianisés », et plusieurs d'entre eux s'étaient même ralliés au mouvement nationaliste canadien-français en émergence, lequel s'acharnait à tenter de faire échec à l'impérialisme britannique en concevant le pays comme le résultat d'un « pacte » entre deux « peuples fondateurs ». Ces Oblats « nationalistes » parvinrent ainsi à réintroduire le bilinguisme dans l'institution, non sans déclencher une virulente polémique dont les échos retentiraient jusqu'à Rome. Le vice-recteur, Michael Francis Fallon, après avoir vivement pourfendu à la fois ses confrères canadiens-français et l'archevêque

²¹ Carl Berger, *The Sense of Power. Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, 277 p.; Sylvie Lacombe, *La Rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, 291 p.

²² Gervais, *loc. cit.*, p. 30.

d'Ottawa, Joseph-Thomas Duhamel (qui était aussi le chancelier de l'Université), fut momentanément contraint de prendre le chemin de l'exil aux États-Unis. En Ontario, le climat politique était à l'époque survolté : orangistes, impérialistes et irlandais-catholiques faisaient front commun (ironiquement) pour revendiquer l'abolition du français comme matière à enseigner et langue d'usage dans les écoles dites « bilingues » de la province, revendication qui fut satisfaite en 1912, peu avant le déclenchement de la Grande Guerre, alors que le gouvernement conservateur de James Whitney adoptait le tristement célèbre Règlement 17. Parmi les partisans les plus farouches de l'abolition du français dans les écoles « bilingues », il n'y avait nul autre que l'ancien vice-recteur Fallon, récemment promu au trône épiscopal de London, dans le sud-ouest de la province, d'où il mènerait sans relâche une campagne de dénigrement contre les militants canadiens-français de l'Ontario et du Québec²³. La crise nationale ainsi déclenchée devait durer quinze ans.

Très tôt dans son histoire, l'Université d'Ottawa avait pris la forme d'un champ de bataille sur lequel s'affrontaient ses composantes francophone et anglophone. À ce chapitre, la crise qu'elle traverse à l'heure actuelle n'a rien de particulièrement nouveau. Au début du 20^e siècle, toutefois, cet affrontement entre coreligionnaires francophones et anglophones eut pour effet de déplaire souverainement aux autorités vaticanes et poussa le pape à intervenir deux fois plutôt qu'une dans la crise du Règlement 17 (en 1916 et en 1918) en sommant les militants franco-ontariens, y compris les Oblats, de

²³ Jack Cécillon, *Prayers, Petitions and Protests. The Catholic Church and the Ontario Schools Crisis in the Windsor Border Region, 1910-1928*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2013, 404 p.

calmer leur ardeur belliqueuse²⁴. Les milieux nationalistes de tout le Canada français en furent bouleversés. Dans ce contexte, certains Oblats de langue française, même parmi ceux qui en étaient venus, pour un temps, à considérer l'institution comme l'université « nationale » des Canadiens français de la province, retournèrent leur veste pour ne plus voir en elle qu'un instrument au service, comme avant, d'un catholicisme devant transcender les appartenances nationales pour mieux appuyer la cause de la réconciliation pancanadienne²⁵. Cette modération idéologique ne suffit pas toutefois à apaiser les frustrations de leurs confrères anglophones, dont plusieurs désertèrent l'Université en 1929 pour fonder leur propre institution unilingue anglaise, le St Patrick's College... Pendant deux ans, donc, l'Université d'Ottawa était devenue, dans les faits, unilingue française, jusqu'au jour où le père Gilles Marchand, récemment installé dans le bureau du recteur, se chargea d'y réintroduire le bilinguisme afin « d'aide[r] les Franco-Ontariens à acquérir la maîtrise de la langue de la majorité de leurs concitoyens²⁶ », comme devait le reconnaître, non sans candeur, l'un de ses successeurs, Roger Guindon, soixante ans plus tard. Dès lors, les

²⁴ Voir Michel Bock, « Le germe d'un divorce : la langue, la foi et le Règlement 17 », dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le Siècle du Règlement 17. Regards sur une scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2015, p. 407-436.

²⁵ La trajectoire du père Georges Simard, théologien et historien de l'Église, ancien militant nationaliste et proche des milieux groulxistes de Montréal, est exemplaire de ce revirement. Voir Michel Bock, « La théologie au service du bon-ententisme à l'Université d'Ottawa : le père oblat Georges Simard (1878-1956), ou comment un groulxiste devient loyaliste », *Cahiers Charlevoix*, n° 11, 2016, p. 213-260.

²⁶ Roger Guindon, *Coexistence féconde. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa. Volume 3 : 1936-1965*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1995, p. 85.

manquements de l'institution à sa mission canadienne-française alimenteraient régulièrement la critique – et la chronique. L'une des plus célèbres controverses fut déclenchée en 1948 lorsque le journaliste Pierre Vigeant publia dans *Le Devoir* de Montréal une série d'articles virulents qui accusaient l'Université d'Ottawa de « s'angliciser en s'agrandissant » et de ne présenter, en réalité, qu'un « bilinguisme de façade²⁷ ». Vigeant déplorait, entre autres choses, que les facultés de médecine et de génie nouvellement fondées fonctionnassent exclusivement en anglais, tandis que l'école de sciences politiques récemment réorganisée n'offrait plus que quelques cours en français. Dans les facultés plus anciennes, de surcroît, c'était le bilinguisme intégral qui prévalait, c'est-à-dire que les étudiants suivaient leurs cours dans les deux langues à parts égales, sauf quand l'anglais était prépondérant. C'est dans ces conditions que l'Université d'Ottawa célébra son centenaire, et c'est de cette époque que la communauté francophone de l'Est ontarien a parfois la nostalgie, encore aujourd'hui...

Pendant ce temps, à Sudbury, les Jésuites canadiens-français fondaient le Collège du Sacré-Cœur (1913), et ce, en pleine crise du Règlement 17. Si l'évêque de Sault-Sainte-Marie, David Scollard, avait tenu à ce que la nouvelle institution fût bilingue, celle-ci devint très rapidement unilingue française (1916)²⁸. Il semble que les Jésuites, qui comptaient, à l'époque, parmi les principaux acteurs du mouvement nationaliste canadien-français, n'aient pas mis toute l'ardeur nécessaire pour réaliser pleinement les desideratas du prélat... Pendant un demi-siècle, donc, le Collège du Sacré-Cœur servirait de pépinière à l'élite canadienne-française non seulement de

²⁷ Voir la série de cinq articles de Pierre Vigeant, publiée dans *Le Devoir*, du 2 au 6 novembre 1948.

²⁸ Gervais, *loc. cit.*, p. 38-39.

Sudbury et du nord de l'Ontario, mais aussi du nord-ouest du Québec. En 1914, l'Assemblée législative de l'Ontario accorda aussi aux Jésuites une charte civile qui les autorisait à fonder une université. Après quelques faux pas dans les années 1940 – en partie dus à l'obstruction de l'élite franco-ontarienne d'Ottawa, qui s'opposait à la création d'une seconde université dans le Nord²⁹ –, ils lancèrent, en 1957, l'Université de Sudbury. Trois ans plus tard, celle-ci conclut une entente avec les églises anglicane et unie pour mettre sur pied l'Université Laurentienne / Laurentian University, fédération bilingue et non confessionnelle par laquelle il serait désormais possible de toucher un financement public toujours interdit aux institutions religieuses.

Bien que l'intention des Jésuites eût été de faire de l'Université de Sudbury une institution unilingue française, ils eurent tôt fait de se convertir au bilinguisme institutionnel. La question financière y fut pour beaucoup, mais cette décision, qui rompait avec leur propre tradition intellectuelle, était aussi motivée par des facteurs idéologiques³⁰. C'était l'époque où, devant l'ampleur qu'avaient prise les questionnements identitaires non seulement au Canada français, mais aussi au Canada anglais, la foi en l'utopie du bilinguisme, grand vecteur d'une réconciliation vivement désirée en certains milieux, approchait de son comble³¹. Les historiens ont trop peu étudié, jusqu'ici, les origines religieuses du phénomène, en particulier la contribution des intellectuels cléricaux aux efforts de refondation

²⁹ *Ibid.*, p. 40.

³⁰ Voir l'étude très éclairante de Lucien Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury vers 1960 : une mutation difficile », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 37, 2012, p. 13-81.

³¹ Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Éditions du Boréal, 2018, 416 p.

symbolique que déploya le Canada pendant les années 1960. À ce chapitre, l'exemple des Jésuites de Sudbury est pourtant d'une grande éloquence. Prenons à témoin le père Émile Bouvier, nommé recteur de l'Université de Sudbury en 1959 et recteur fondateur de la Laurentienne l'année suivante. Professeur de relations industrielles au Mexique et aux États-Unis avant d'aboutir à Sudbury, Bouvier était un fervent promoteur de la doctrine sociale de l'Église, laquelle tâchait de faire du catholicisme un instrument de progrès social et de rationalité scientifique, quoique ce fût en marge, bien souvent, de toute préoccupation « nationale », du moins au sens canadien-français du terme³². Relisons cet extrait d'un article qu'il fit paraître dans la première livraison du journal étudiant de la Laurentienne en décembre 1960, à quelques jours de la fête de Noël. C'est à peine si j'exagère en relevant que l'Université suscitait, au moment de sa fondation, des espoirs quasi messianiques :

Noël 1960, naissance de l'Université. La Laurentienne vient de naître. Elle naît sur la paille, pauvre, sans abri, sans richesse. Elle ne possède rien et possède tout, la richesse de son avenir, la confiance en elle-même. [...] Par sa structure, son idéal, ses ambitions, elle retient l'attention du Canada et de la Province. Le symbole qu'elle représente est l'unité et la fraternité d'aspirations. Les étudiants de deux langues et de religions différentes fraternisent sur un même campus dans un climat de respect, de loyauté et de franche cordialité. [...] Pendant que les aînés se divisent et se mangent brutalement comme des fauves, les jeunes, qui n'ont pas de temps à perdre, grandissent dans la dualité des cultures, avec un esprit d'entraide, de travail et de collaboration, pour élever les murs de la Cité de Dieu³³.

³² Voir, notamment, Jules Racine St-Jacques, Georges-Henri Lévesque. *Un clerc dans la modernité*, Montréal, Éditions du Boréal, 2020, 492 p.

³³ Émile Bouvier, s.j., « Souhaits du R.P. Recteur », *Laurentian Gazette laurentienne*, 15 décembre 1960, p. 1.

Le rapprochement que fait Bouvier, dans cet extrait, entre la naissance de la Laurentienne et celle du Christ est saisissant. Le bilinguisme institutionnel a donc pu contenir, pour un temps, la promesse d'une réconciliation « franco-anglaise » durable dont la Laurentienne se voyait en quelque sorte comme le parangon, voire le prophète; une réconciliation qui se voulait aussi œcuménique, ne l'oublions pas, puisque l'Université était également fondée sur l'espoir d'une collaboration féconde entre des Églises chrétiennes de diverses confessions, conformément à l'orientation éthique qu'avait prise, encore une fois, un certain catholicisme social au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

À l'Université d'Ottawa, la réflexion sur le bilinguisme institutionnel se renouvela également, en partie sous l'impulsion de ce catholicisme social qui triomphait, au même moment, au concile Vatican II (1962-1965). En 1965, l'institution oblate se déconfessionnalisa aussi pour toucher sa part du financement gouvernemental et céda à la nouvelle Université Saint-Paul certaines de ses facultés (dont théologie), ainsi que sa charte pontificale, obtenue en 1889. Le « développement du bilinguisme et du biculturalisme », la « protection » et le « développement » de la « culture française en Ontario » étaient clairement inscrits dans son nouveau mandat³⁴, et nul ne témoigna d'une confiance plus grande en l'avenir de l'institution refondée que le père oblat Roger Guindon, dont le long rectorat s'étendrait sur une période de vingt ans (1964-1984). Celui-ci persistait toutefois à subsumer les intérêts des Franco-Ontariens sous ceux, plus larges et englobants, à son avis, du bilinguisme institutionnel et

³⁴ Voir la *Loi de l'Université d'Ottawa (1965)* : <https://www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/loi-de-luniversite-dottawa-1965> (consulté le 1^{er} novembre 2021).

de la réconciliation franco-anglaise. Sans adopter un ton aussi lyrique que celui de Bouvier, il n'en exposa pas moins avec force et à maintes reprises ses convictions au regard de la mission d'abord et avant tout *canadienne* de l'Université d'Ottawa :

[E]n réalité, s'il faut changer l'Université d'Ottawa pour en faire une université unilingue de langue française, j'ai bien l'impression qu'il faudrait trouver quelque part ailleurs au Canada une institution qui essaie de faire rencontrer les deux groupes culturels de notre pays. [J]e n'ai jamais vu de preuves que la présence des anglophones nuisait aux [F]ranco-[O]ntariens. Et tant et aussi longtemps qu'on pourra grouper les deux groupes culturels dans une institution et leur apprendre à travailler ensemble, je crois qu'on travaille pour le Canada³⁵.

Bilinguisme incantatoire et fatigue franco-ontarienne

Si Guindon croyait nécessaire à l'époque de multiplier les sorties contre la francisation éventuelle de l'Université d'Ottawa, c'est qu'une partie de la population étudiante francophone avait commencé à se mobiliser autour de la question³⁶. Il faut aussi rappeler que le second volume du rapport final de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme avait posé un regard très critique sur les universités bilingues de la province, allant jusqu'à recommander que les gouvernements ontarien et québécois œuvrent ensemble à la création d'une université pleinement française pour desservir la population francophone de part et d'autre de la rivière des Outaouais³⁷.

³⁵ « Et le renard de répondre », transcription d'une entrevue accordée par Roger Guindon à Radio-Canada, *La Rotonde*, 23 janvier 1969, p. 2.

³⁶ Roger Guindon, *Coexistence féconde*, *loc. cit.*, p. 121-135.

³⁷ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Livre II : L'éducation*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1968, p. 97-98 et 190-191. Voir aussi « Le bilinguisme à l'U. d'O. », transcription d'une entrevue accordée par le coprésident de la

L'une des étincelles qui avaient mis le feu aux poudres était la crainte que les étudiants francophones ne fussent en train de perdre la majorité qui était la leur depuis l'exode d'une partie des anglo-catholiques vers le St Patrick's College en 1929. En moins d'une décennie (de 1958-1959 à 1967-1968), la part que représentaient les francophones dans le corps étudiant global était déjà passée de 63,8 % à 50,9 %, une chute vertigineuse qui ne donnait aucun signe de fléchissement³⁸.

À la lumière de ce déclin, le milieu communautaire franco-ontarien se voyait perdre ce qu'il en était venu à percevoir (à tort ou à raison...) comme « son » université. Ajoutons que la déconfessionnalisation a pu exacerber cette inquiétude, en ce sens qu'elle aurait vraisemblablement pour résultat d'attirer des étudiants anglophones de diverses croyances religieuses (ou d'aucune), sans que l'afflux d'étudiants francophones fût assez substantiel pour maintenir l'équilibre. Face à ces lendemains qui déchantaient, les critiques fusaient de toutes parts : *La Rotonde* (le journal étudiant de langue française de l'Université d'Ottawa), la Commission « BB », l'Association provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français (APMJO), l'Association canadienne-française de l'Ontario français (ACFO), tous sonnèrent l'alarme³⁹. Le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, créé en

Commission, Jean-Louis Gagnon, à Radio-Canada, *La Rotonde*, 23 janvier 1969, p. 2.

³⁸ *La Vie culturelle des Franco-Ontariens. Rapport du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle*, Ottawa, [s.é.], 1969, p. 155.

³⁹ Voir Michel Bock, « De la "tradition" à la "participation" : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *Cahiers Charlevoix*, n° 8, 2010, p. 175-176; Michel Bock et François-Olivier Dorais, « Quelle université pour quelle société? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 121-195.

1967 par le gouvernement Robarts, fut saisi des mêmes craintes. Sous la présidence de Roger Saint-Denis, professeur à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, le Comité avait pour mandat d'accroître la participation des Franco-Ontariens à la vie culturelle de la province et du pays, mandat qu'il choisit toutefois d'interpréter en termes ouvertement politiques⁴⁰. À son avis, la chute proportionnelle des effectifs canadiens-français imposait à l'Université d'Ottawa une solution claire, à savoir que le bilinguisme de l'institution devait donner la priorité en toutes choses à sa composante francophone bientôt minoritaire, compte tenu du déséquilibre flagrant dans lequel se trouvaient les Franco-Ontariens au regard des anglophones dans le contexte ontarien global⁴¹. L'ancienne université oblate était une fois de plus à la croisée des chemins et semblait bel et bien s'être engagée dans une spirale qui l'éloignerait encore davantage de l'Ontario français.

Le Comité « Saint-Denis » et la Commission « BB » n'avaient pas été plus tendres envers l'Université Laurentienne, où la proportion d'étudiants francophones était en chute libre, et de manière autrement radicale, passant de 52 % en 1960-1961 à un maigre 12 % en 1972-1973⁴². Les étudiants de l'université nord-ontarienne se faisaient aussi cinglants que leurs camarades

⁴⁰ Michel Bock, « Jeter les bases d'une "politique franco-ontarienne" : le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle à l'heure des grandes ruptures (1967-1970) », *Cahiers Charlevoix*, n° 9, 2012, p. 61-106.

⁴¹ La vie culturelle des Franco-Ontariens, *loc. cit.*, p. 156.

⁴² Guy Gaudreau, « Les années 1960 à 1971 : un optimisme démenti », dans Matt Bray (dir.), *L'Université Laurentienne. Une histoire*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 217. La proportion d'étudiants francophones à la Laurentienne grimperait à nouveau aux environs de 26 % au début des années 1990, pour reprendre sa courbe descendante au cours des années suivantes. En 2007-2008, elle tombait encore à 17 % (Guy Gaudreau, « De 1984 à

d'Ottawa, sinon davantage. On n'a qu'à parcourir leurs journaux sur plusieurs générations pour s'en rendre compte. Les conclusions du premier congrès Franco-Parole, qu'ils organisèrent en 1973 pour exiger l'égalité au sein des structures décisionnelles de l'Université, ne péchaient pas non plus par excès d'ambiguïté : « Le système actuel dédaign[ait] le point de vue canadien-français », de sorte qu'on en vint à réclamer « une administration francophone, responsable des intérêts académiques et culturels des siens⁴³ ». Non pas une université française, du moins pas dans l'immédiat, mais une restructuration en profondeur de la Laurentienne qui eût accordé à la collectivité franco-ontarienne un véritable pouvoir de décision (par l'entremise d'un sénat bicaméral, par exemple), tant sur le plan financier que sur le plan intellectuel. Une revendication aussi récurrente que la marée, à la longue, mais condamnée à rester lettre morte.

À partir de la fin des années 1970, et à plus forte raison pendant les années 1980, le consensus sur la nécessité de procéder à la scission des universités bilingues et à la création d'une authentique université française à campus multiples irait en s'élargissant – sauf peut-être à l'Université d'Ottawa elle-même, où la plus grosse part du corps professoral francophone ferait preuve, sur cette question, d'une certaine frilosité en préférant revendiquer tantôt l'ajout de procédures toujours plus nombreuses pour tenter d'endiguer les pertes sur le campus, tantôt l'impossible plafonnement des inscriptions de langue anglaise⁴⁴. Rappelons, à ce chapitre, que la direction de l'établisse-

aujourd'hui : tout va très bien madame la Marquise ! », dans Matt Bray (dir.), *op. cit.*, p. 258).

⁴³ Yvan Rancourt, « Université Laurentienne – Manifeste de Franco-Parole – mars 1973 », 2 avril 1973, p. 1, 3.

⁴⁴ Bock et Dorais, *loc. cit.*, p. 121-195.

ment déciderait, en 1993, de supprimer l'exigence de bilinguisme pour les étudiants du 1^{er} cycle, ce qui eut pour effet d'élargir le bassin d'étudiants anglophones à recruter et d'accélérer radicalement la minorisation de leurs camarades francophones. Ailleurs, cependant, on croyait (de manière trop optimiste, à l'évidence) que les jours du bilinguisme institutionnel, dans le champ universitaire, étaient comptés. Une ACFO galvanisée mena la charge en faveur du démantèlement des universités bilingues et de leur remplacement par une institution authentiquement française, flanquée de Direction-Jeunesse (DJ), de la Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien (FESFO) et de la Société des universitaires de langue française de l'Ontario (SULFO), entre autres⁴⁵. À ce moment, le système scolaire franco-ontarien avait été entièrement francisé; avec l'arrêt Mahé de 1990, la gestion scolaire était enfin à portée de main; même les collèges d'arts appliqués et de technologie bilingues étaient sur le point d'être scindés en deux pour faire place à des institutions unilingues françaises : la Cité collégiale à Ottawa (1989), le Collège Boréal à Sudbury (1995) et le Collège des Grands Lacs à Toronto (1995)⁴⁶. Enfin, l'adoption en 1986 de la *Loi sur les services en français* témoignait d'une ouverture plus grande que jamais, à Queen's Park, au regard des Franco-Ontariens. Tous les espoirs semblaient permis.

⁴⁵ Michel Bock, « De nouveaux gains, de nouveaux défis (1982-1992) », dans Michel Bock et Yves Frenette (dir.), *Résistances, mobilisations et contestations. L'Association canadienne-française de l'Ontario, 1910-2006*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2019, p. 235-305.

⁴⁶ Le Collège des Grands Lacs rendit l'âme, cependant, en 2001.

En 1991, alors que l'ACFO régionale de Sudbury organisait le grand colloque Franco-Parole II pour revendiquer, une fois pour toutes, l'inhumation du bilinguisme institutionnel et la création d'une université de langue française pour desservir toute la province, on était persuadé que la victoire était imminente⁴⁷. Mais c'était sans compter sur les adversaires de l'autonomie franco-ontarienne, qui n'avaient pas encore désarmé. Examinons cet extrait d'un texte que publia en 1989 un autre recteur de la Laurentienne, John Daniel. Je rappelle qu'on naviguait alors en pleine crise constitutionnelle, que l'accord du lac Meech était à l'agonie et que le mouvement souverainiste québécois avait commencé à reprendre du poil de la bête :

La Laurentienne partage avec le Canada les mêmes tensions. Mais elle partage aussi la synergie civilisatrice qu'a produite le pays par suite de la rencontre des mêmes tensions culturelles, linguistiques et régionales. Pour l'Université, comme pour le pays, le tout intégré est plus substantiel que la somme de ses composantes. Bien sûr, comme le Canada, la Laurentienne subit des pressions séparatistes qui en souhaitent le démantèlement. Certains estiment qu'il faut créer des universités séparées pour les anglophones et les francophones. [...] La gouvernance d'une université bilingue représente un défi de taille. Cependant, le Canada n'a choisi ni d'assimiler ses minorités à l'instar du *melting pot* américain, ni de favoriser leur développement séparé comme en Afrique du Sud, de sorte qu'une université bilingue a du sens dans une région comme le nord-est de l'Ontario. Les minorités linguistiques ont besoin d'écoles séparées pour permettre aux jeunes de maîtriser leur langue maternelle. Mais le monde du travail, en Ontario, n'est pas divisé sur une base linguistique. Une université qui offre des programmes en anglais et en français peut faciliter la transition entre l'école et

⁴⁷ Je note au passage que la création à Toronto de l'Université de l'Ontario français, que le milieu communautaire franco-ontarien a pourtant célébré comme la réalisation tant attendue de ce vieux de rêve, n'y correspond évidemment que bien imparfaitement.

le monde du travail, et peut être un endroit où tous les Canadiens, quelle que soit leur origine, apprendront à s'apprécier mutuellement⁴⁸.

Ce texte est une véritable pièce d'anthologie. Tous les recteurs des universités bilingues n'ont pas adopté publiquement des positions aussi hyperboliques, mais comment ne pas souligner le procédé syllogistique pour le moins discutable qui conduisait Daniel à confondre la volonté d'autonomie institutionnelle des Franco-Ontariens et le régime d'apartheid qui sévissait encore, à l'époque, en Afrique du Sud (au moment même, soit dit en passant, où le gouvernement canadien de Brian Mulroney s'était engagé fermement à le combattre en ralliant les autres membres du Commonwealth). Il faut aussi relever l'ignorance que professait le recteur de la Laurentienne, sans même s'en douter, au regard de la tradition historiographique et sociologique du Canada français, qui avait conçu ses propres catégories analytiques (minorité nationale, « culture » et « société » globales) pour rendre compte de l'expérience historique, politique et socioculturelle particulière du fait français au Canada. Ainsi, les Franco-Ontariens, le Québec et la francophonie canadienne étaient à nouveau ravalés, sous sa plume, à une catégorie statique, « ethnique », et lui paraissaient incapables de s'institutionnaliser par eux-mêmes à la manière d'un authentique pôle d'intégration sociétale. Leur volonté d'autonomie serait même allée à l'encontre de la « synergie civilisatrice », de l'élan missionnaire, quasi messianique, encore une fois, qui animait censément le projet canadien, dont la supériorité

⁴⁸ John Daniel, « “Separatist Forces” at Work in Laurentian », *Sudbury Star*, 25 mars 1989, p. 4 (traduction libre). À noter que par « écoles séparées » (« *separate schools* »), Daniel renvoie ici aux écoles « françaises », tout simplement, et non aux écoles relevant des conseils scolaires « séparés », c'est-à-dire catholiques.

morale ne devait faire aucun doute. Pierre Elliott Trudeau, en 1962, aurait-il mieux dit? En somme, l'Université Laurentienne devait contribuer à ce que les Franco-Ontariens s'intègrent individuellement au marché du travail et qu'ils s'arriment à la référence canadienne (individuellement, encore une fois) selon les prémisses sociétales de la majorité anglophone.

Il me semble qu'elle est là, la fatigue culturelle des Franco-Ontariens, celle qui les condamne à perpétuité à justifier leur volonté de se définir et de s'organiser comme une « culture globale » ou un sujet politique à part entière, capable de gérer sa propre diversité et de se projeter dans l'avenir depuis une expérience collective dont la singularité fonde la valeur. La négation de la subjectivité historique des Franco-Ontariens et, par conséquent, de leurs ambitions politiques collectives, n'est-ce pas précisément ce que déplorait Hubert Aquin lorsqu'il s'en prenait à Pierre Trudeau, qui lui paraissait limiter les Canadiens français à devoir s'illustrer individuellement – et exceptionnellement – afin de gagner la faveur de la majorité anglo-canadienne et de se rendre « indispensables » à ses yeux? Cette « fonctionnarisation globale », ainsi qu'il la désignait, enfermait les Canadiens français dans l'exercice d'un « rôle », d'une « fonction » d'exécutant au sein d'une structure institutionnelle orientée en priorité vers la réalisation d'une « culture globale » autre que la sienne, celle du Canada (anglais). C'est de cet argument que l'Université Laurentienne, en pleine débâcle, choisit d'user à présent pour justifier son existence continue en tant qu'institution bilingue et empêcher le transfert des quelques programmes de langue française qui lui restent encore vers l'Université de Sudbury. « Si 20 pour cent de ses étudiants sont perdus – soit sa

population étudiante francophone actuelle – la Laurentienne à part entière s'éteindra⁴⁹ », affirme l'état-major de la Laurentienne avec une candeur étonnante, mais qui a du moins le mérite de la clarté⁵⁰. Les Franco-Ontariens, autrement dit, n'ont pas à s'institutionnaliser en tant que sujet politique autonome, ce destin, en vérité, ne leur appartiendrait pas. Leur « fonction » serait plutôt celle d'une sorte de curateur chargé d'entretenir, à titre individuel, une structure institutionnelle tournée vers d'autres finalités, fût-elle agonisante⁵¹.

Au fil des années, les universités Laurentienne et d'Ottawa ont enchaîné les enquêtes sur le rapport des Franco-Ontariens à l'enseignement postsecondaire⁵². De

⁴⁹ Isabelle Bourgeault-Tassé, directrice générale des communications de l'Université Laurentienne, « Un plaidoyer franco-ontarien pour la Laurentienne », *Le Voyageur*, 17 novembre 2021, p. 5, <https://www.lavoixdunord.ca/opinions/un-plaidoyer-franco-ontarien-pour-la-laurentienne-8b7ac5b068ea5f0c79feacce94c5d966?sourceOrganizationKey=le-voyageur>. Voir aussi cette lettre du recteur de la Laurentienne, Robert Haché, « La Laurentienne à la croisée des chemins », *Le Voyageur*, édition en ligne, 25 octobre 2021, <https://www.lavoixdunord.ca/courrier-des-lecteurs/la-laurentienne-a-la-croisee-des-chemins-df4fb722bd6e07d3e93f31f4603fae43?sourceOrganizationKey=le-voyageur> (consulté le 9 décembre 2021).

⁵⁰ Notons que ce taux de 20 %, qui laisse entendre que la population étudiante francophone s'est maintenue à la Laurentienne malgré le démantèlement du printemps 2021, dissimule habilement le fait que la proportion de nouveaux étudiants a connu une chute radicale de 33 %, à l'automne 2021, comparativement à l'année précédente. Voir « Université Laurentienne : 33,1 % moins d'inscriptions au premier cycle », *Société Radio-Canada*, 15 septembre 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1824371/baisse-inscription-eleve-secondaire-in> (consulté le 9 décembre 2021).

⁵¹ Voir Guy Gaudreau, « S'accommoder du mirage laurentien », *L'Original déchaîné*, 13 février 1991, p. 2.

⁵² Quelques-unes, parmi les plus importantes : Denis Carrier et al., *L'Université d'Ottawa et la francophonie ontarienne*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1985, 92 p.; Donald Dennie, *Historique du bilinguisme à l'Université Laurentienne, de 1960 à 1985*, Sudbury,

nombreuses recommandations ont été faites, certaines furent adoptées, mais aucune, parmi ces dernières, ne visait à modifier fondamentalement la structure des universités bilingues; aucune n'avait pour objectif d'autonomiser réellement les francophones en leur sein, politiquement et institutionnellement. Que l'on me comprenne bien : je ne remets en cause d'aucune manière la bonne foi des acteurs individuels qui ont œuvré, au mieux de leurs moyens et à divers échelons, à l'amélioration de la place qu'occupent les Franco-Ontariens au sein des universités bilingues. Dans bien des cas, ceux-ci ont fait preuve d'un acharnement admirable en obtenant des concessions tantôt symboliques (reconnaissance de la fête du drapeau franco-ontarien, déclarations multiples de solidarité, etc.), tantôt plus substantielles (création de chaires de recherche et de vice-rectorats à la francophonie, nomination de francophones ou de francophiles à des postes-clés, désignation partielle en vertu de la *Loi sur les services en français*⁵³, etc.). Seulement, les crises qui jalonnent depuis toujours l'histoire de l'institution universitaire franco-ontarienne montrent bien qu'il s'agit d'une tâche sisyphéenne, que le problème est fondamentalement de nature structurelle. Car le système des universités bilingues souffre d'un vice de fond, auquel leurs dirigeants n'ont jamais voulu s'attaquer sérieusement ou frontalement, et qui n'est rien d'autre que l'absence chronique d'instances décisionnelles réelles, d'un espace « infra-institutionnel » accordant aux Franco-Ontariens

Université Laurentienne, 1986, 187 p.; Jean-Charles Cachon, *Étude stratégique sur les services d'éducation universitaire en français dans le nord-est de l'Ontario*, Sudbury, Université Laurentienne, 1986, 118 p. Et, plus récemment, Linda Cardinal, *op. cit.*, 58 p.; *Renouveau de la francophonie à l'Université d'Ottawa*, *loc. cit.*, 57 p.

⁵³ Une désignation qui, dans le cas de l'Université Laurentienne, fut pourtant impuissante à prévenir la catastrophe du printemps 2021.

un pouvoir effectif, tant sur le plan financier que sur le plan pédagogique. Aussi longtemps que l'on s'acharnera à réduire cette revendication à une forme de nombrilisme, de radicalisme, d'étroitesse d'esprit, d'ethnicisme, voire d'apartheid (*sic*), la fatigue culturelle de l'Ontario français persistera. Avec un taux d'assimilation qui dépasse les 40 % et qui menace douloureusement leur existence collective, peut-on, sans manquer de sérieux, accuser les Franco-Ontariens de vouloir se replier sur eux-mêmes et exister en marge du monde, eux pour qui vivre en français demeure, au contraire, un combat de tous les instants? Et à force d'être fatigués et de le répéter, à force de jouer les empêchements de tourner en rond, à force de continuellement faire obstacle à la réalisation de la vision que nourrit la majorité pour l'avenir des universités bilingues, les Franco-Ontariens deviennent eux-mêmes fatigants, à la longue, quitte parfois à attiser un sentiment de culpabilité mal assumé au sein du groupe majoritaire :

L'acte de dominer (qui correspond à la position du plus nombreux et du plus fort) finit par gêner celui qui l'accomplit, et le pousse à multiplier les équivoques, ce qui revient à dire que, par mauvaise conscience réelle, il fait tout en son pouvoir pour camoufler la relation de domination. Le majoritaire, parfois, excédé, en arrive à accuser le minoritaire de le contre-dominer par la fonction de freinage et d'entrave qu'il finit par exercer de fait. Le minoritaire, ainsi accusé d'être un poids mort, assume de plus en plus douloureusement ce mauvais rôle. En réalité, il tient le mauvais rôle; il est un empêchement, un boulet de canon, une force d'inertie qui brise continuellement les grands élans de la majorité dynamique par ses revendications et sa susceptibilité, et il le sait.

[...] Le Canada français est en état de fatigue culturelle et, parce qu'il est invariablement fatigué, il devient fatigant. C'est un cercle vicieux⁵⁴.

⁵⁴ Aquin, *loc. cit.*, p. 314.

Fatigue culturelle et second souffle

Je reviens à la question qui m'a servi de point de départ : les universités bilingues ont-elles pour principe instituant la pérennité de la collectivité franco-ontarienne en tant que sujet politique et historique? Force est de constater que l'institution universitaire franco-ontarienne – ou ce qui en tient lieu, encore une fois – a reposé historiquement et continue de reposer sur une conception largement hétéronome de l'Ontario français, c'est-à-dire qu'on a le plus souvent posé la « question » franco-ontarienne en l'inféodant à des préoccupations prétendument supérieures, plus englobantes, plus « importantes », pour tout dire, qu'il s'agisse d'un catholicisme à vocation universalisante, de l'unité canadienne à conserver ou à rebâtir ou, plus récemment, de l'impératif de l'internationalisation. En effet, comment taire son désarroi devant l'antinomie qui s'accroît entre la nécessité d'institutionnaliser l'Ontario français, minorité nationale et éminemment fragile que guette sans répit le spectre de l'assimilation à la majorité anglophone, et la volonté des universités bilingues de se faire admettre parmi les gros joueurs institutionnels sur la scène internationale, dont la *lingua franca* est, de manière écrasante, impériale, l'anglais... Les Franco-Ontariens peuvent-ils continuer de confier à d'autres la tâche de négocier leur place sur l'échiquier universitaire canadien et mondial? Répétons-le : que des *individus* francophones ou francophiles, même les mieux intentionnés, soient nommés à des fonctions importantes au sein des institutions bilingues y changera peu de chose. À défaut de créer des espaces institutionnels autonomes habilitant la minorité francophone à exercer *collectivement* un véritable pouvoir de décision, de tels arrangements continueront, en réalité, d'entretenir inlassablement, si j'ose dire, la fatigue culturelle de l'Ontario français.

D'aucuns me reprocheront sans doute d'avoir manqué de générosité, en produisant ce petit essai, et peut-être n'auront-ils pas entièrement tort. Les universités bilingues ont bel et bien permis à d'innombrables Franco-Ontariens de s'insérer dans le monde et de s'illustrer de multiples manières. L'Université d'Ottawa offre de nombreux cours et programmes en français, moins nombreux qu'en anglais, certes, mais couvrant tout de même plusieurs disciplines. J'ai moi-même écrit que, malgré ses déficiences, la défunte Laurentienne a été le lieu de ma naissance intellectuelle et politique⁵⁵. Il est indéniable qu'une université bilingue, c'est bien mieux que rien du tout et qu'une telle institution peut faire œuvre utile de bien des manières, fût-ce à l'intérieur des limites non moins indéniables qui sont les siennes. Mais poussons cette logique encore plus loin et imaginons ce qu'il eût été possible d'accomplir depuis une institution d'envergure véritablement provinciale dont la raison fondatrice aurait été, sans ambages, la reconnaissance de la subjectivité politique de l'Ontario français, une institution qui aurait eu comme finalité de projeter les Franco-Ontariens – et tous ceux qui auraient bien voulu se joindre à eux – dans l'avenir selon leur historicité propre. Évitions toute méprise : une université authentiquement française n'aurait rien d'une panacée, pas plus d'ailleurs que les autres pièces de l'organisation sociale de l'Ontario français prises isolément, mais dont personne ne songerait à se passer pour autant. Or comment ne pas envier les Acadiens du Nouveau-Brunswick, par exemple, lorsqu'on

⁵⁵ Michel Bock, Stéphanie Chouinard, François-Olivier Dorais et Marcel Martel, « L'échec de l'Université Laurentienne », *Le Devoir*, 15 avril 2021, p. A7, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/598830/idees-l-echec-de-l-universite-laurentienne> (consulté le 1^{er} novembre 2021).

considère le rôle de moteur culturel, socioéconomique et politique qu'a joué pour eux l'Université de Moncton depuis soixante ans, en dépit des défis bien réels qu'elle a dû relever? Viendrait-il à l'esprit de quiconque, aujourd'hui, d'envisager la modernité acadienne sans tenir compte de l'apport structurant, indispensable et inégalé de l'Université de Moncton et de ses campus satellites? Et quant aux trois universités (et aux nombreux cégeps) dont disposent les Anglo-Québécois, passons, tout simplement.

Pour alléger la « fatigue culturelle », Aquin nous dit que l'une des solutions à envisager, la plus défaitiste, serait de « cesser [tout bonnement] d'exister en tant que culture [globale] spécifique ». Il ajoute toutefois, peu convaincu, que « cette assomption culturelle n'est sans doute pas possible, [...] étant donné l'imprévisible vouloir-vivre qui surgit périodiquement, avec une puissance inégale, en chacun de nous⁵⁶ ». Il peut arriver, en effet, que la fatigue culturelle se laisse balayer par un second souffle. Les revendications d'autonomie dans le champ universitaire ont peut-être représenté, pour les Franco-Ontariens, un autre moyen de la conjurer, d'autant plus que – et sans vouloir faire dans une forme de téléologie primaire – elles s'inscrivent en droite ligne avec l'ensemble de leurs revendications historiques, toutes sphères d'activité confondues. L'université n'est pas une institution « neutre », comme le rappelait le recteur du Collège universitaire de Hearst, Raymond Tremblay, il y a une

⁵⁶ Aquin, *loc. cit.*, p. 315. Dans cet extrait, que j'ai légèrement tronqué, Aquin ajoute, parmi les éléments qui rendraient impossible la cessation de l'existence culturelle des Canadiens français, leur « nombre ». Il s'agit évidemment d'un élément qui caractérise davantage le Québec que l'Ontario français, dont la réalité démographique ne fait que découpler, en revanche, la nécessité pour lui de maîtriser pleinement ses propres institutions.

trentaine d'années⁵⁷. Elle n'existe pas dans un *no man's land* décontextualisé, déhistoricisé et en marge de toute géographie humaine. Certes, elle a pour mission première de nous habiliter à prendre part à l'universel en cultivant une diversité épistémologique essentielle, voire fondatrice, mais elle n'y parviendra jamais que *depuis* un lieu culturel et politique spécifique, un lieu qu'il faut considérer non pas tant comme un cloître qui renferme que comme un tremplin qui propulse. Elle est donc *située*, et cette situation représente la condition première de sa capacité à produire et à diffuser un savoir qui, en tendant vers l'universel, émancipera en s'émancipant. Dans un mouvement dialectique, les universités contribuent ainsi à la création des sociétés dont elles sont elles-mêmes les créatures⁵⁸. « Pour un groupe qui veut conserver le système de valeurs qui constitue les assises de sa culture, il va de soi qu'il lui faille contrôler complètement les institutions qui sont vouées à la transmission de ces valeurs », renchérisait Tremblay. « L'université est l'une de ces institutions; c'est pour cela que la communauté franco-ontarienne en revendique le contrôle entier et sans équivoque⁵⁹. » J'ajouterai à mon tour que, parmi ces valeurs, auxquelles il ne s'agit pas d'assigner un contenu substantiel, figé ou statique, donc ethnicisant et folklorisant, il en est une qui surplombe les autres, qui les transcende et qui n'est rien d'autre que l'existence continue du groupe en tant que sujet politique et historique.

* * *

⁵⁷ Raymond Tremblay, « L'université de langue française en Ontario : une utopie? », *Éducation et francophonie*, vol. 20, n° 3, décembre 1992, p. 57.

⁵⁸ Voir Bock et Dorais, *loc. cit.*, p. 121-195.

⁵⁹ Tremblay, *loc. cit.*, p. 57.

Les crises engendrent parfois de puissants effets de réfraction, nous permettant ainsi d'entrevoir de nouvelles avenues ou d'en redécouvrir de plus anciennes. Celles qui se sont multipliées au cours du « moment » 2021 ont montré, une fois de plus, que les Franco-Ontariens, dans toute leur diversité et indépendamment de leur lieu d'origine, partagent des « raisons communes⁶⁰ » qu'ils n'ont pas encore abandonnées. Elles montrent aussi qu'ils sont libres d'opérer le changement de paradigme nécessaire pour penser leur rapport à l'université à l'extérieur du cadre étroit du bilinguisme institutionnel, en rejetant toute hétéronomie et sans s'affaïsser devant le destin qui s'impose. Elles montrent enfin que rien n'oblige les Franco-Ontariens à renoncer au vieux rêve de posséder en propre une institution universitaire capable de les propulser dans le monde tels qu'en eux-mêmes.

⁶⁰ Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Éditions du Boréal, 1995, 255 p.

Références

- Aquin, Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, mai 1962, p. 299-325.
- Berger, Carl, *The Sense of Power. Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 1970.
- Bock, Michel, « De l'anti-impérialisme à la décolonisation : la transformation paradigmatique du nationalisme québécois et la valeur symbolique de la Confédération canadienne (1917-1967) », *Histoire, économie & société. Époques moderne et contemporaine*, 36^e année, n° 4, décembre 2017, p. 28-53.
- Bock, Michel, « De la “tradition” à la “participation” : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *Cahiers Charlevoix*, n° 8, 2010, p. 175-176.
- Bock, Michel, « De nouveaux gains, de nouveaux défis (1982-1992) », dans Michel Bock et Yves Frenette (dir.), *Résistances, mobilisations et contestations. L'Association canadienne-française de l'Ontario, 1910-2006*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2019, p. 235-305.
- Bock, Michel, « Jeter les bases d'une “politique franco-ontarienne” : le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle à l'heure des grandes ruptures (1967-1970) », *Cahiers Charlevoix*, n° 9, 2012, p. 61-106.
- Bock, Michel, « La théologie au service du bon-ententisme à l'Université d'Ottawa : le père oblat Georges Simard (1878-1956), ou comment un groulxiste devient loyaliste », *Cahiers Charlevoix*, n° 11, 2016, p. 213-260.
- Bock, Michel, « Le germe d'un divorce : la langue, la foi et le Règlement 17 », dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le Siècle du Règlement 17. Regards sur une scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2015, p. 407-436.
- Bock, Michel, et François-Olivier Dorais, « Quelle université pour quelle société? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 121-195.

- Bock, Michel, Stéphanie Chouinard, François-Olivier Dorais et Marcel Martel, « L'échec de l'Université Laurentienne », *Le Devoir*, 15 avril 2021, p. A7, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/598830/idees-l-echec-de-l-universite-laurentienne> (consulté le 1^{er} novembre 2021).
- Bourgeault-Tassé, Isabelle, « Un plaidoyer franco-ontarien pour la Laurentienne », *Le Voyageur*, 17 novembre 2021, p. 5, <https://www.lavoixdunord.ca/opinions/un-plaidoyer-franco-ontarien-pour-la-laurentienne-8b7ac5b068ea5f0c79feacce94c5d966?source=OrganizationKey=le-voyageur>, (consulté le 9 décembre 2021).
- Bouvier, Émile, s.j., « Souhaits du R.P. Recteur », *Laurentian Gazette laurentienne*, 15 décembre 1960, p. 1.
- Caccia, Fulvio, « Entretien avec Albert Memmi – L'homme est un être dominant et dépendant », *Le Devoir*, 29 mai 2004, <https://www.ledevoir.com/lire/55545/entretien-avec-albert-memmi-l-homme-est-un-etre-dominant-et-dependant> (consulté le 27 octobre 2021).
- Cachon, Jean-Charles, *Étude stratégique sur les services d'éducation universitaire en français dans le nord-est de l'Ontario*, Sudbury, Université Laurentienne, 1986.
- Cardinal, Linda, « Une responsabilité collective. Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa », Université d'Ottawa, sans date, p. 22, https://www.uottawa.ca/president/sites/www.uottawa.ca.president/files/plan_daction_pour_la_francophonie_-_30_janvier_2019.pdf (consulté le 6 novembre 2021).
- Carrier, Denis, *et al.*, *L'Université d'Ottawa et la francophonie ontarienne*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1985, 92 p.
- Cécillon, Jack, *Prayers, Petitions and Protests. The Catholic Church and the Ontario Schools Crisis in the Windsor Border Region, 1910-1928*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2013.
- Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, *La Vie culturelle des Franco-Ontariens. Rapport du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle*, Ottawa, [s.é.], 1969, p. 155.
- Daniel, John, « "Separatist Forces" at Work in Laurentian », *Sudbury Star*, 25 mars 1989, p. 4.
- Dennie, Donald, *Historique du bilinguisme à l'Université Laurentienne, de 1960 à 1985*, Sudbury, Université Laurentienne, 1986, 187 p.

- Dumont, Fernand, *Raisons communes*, Montréal, Éditions du Boréal, 1995, 255 p.
- Foran, Tim, « Transcending Language and Ethnicity: Oblates of Mary Immaculate and the Canonical Erection of the Diocese of Calgary, 1912-1916 », *Histoire sociale / Social History*, vol. 41, n° 82, novembre 2008, p. 505-534.
- Gaudreau, Guy, « S'accommoder du mirage laurentien », *L'Original déchaîné*, 13 février 1991, p. 2.
- Gaudreau, Guy, « Les années 1960 à 1971 : un optimisme démenti », dans Matt Bray (dir.), *L'Université Laurentienne. Une histoire*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 217.
- Gervais, Gaétan, « L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 7, 1985, p. 26.
- Guindon, Roger, *Coexistence difficile. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa. Volume 1 : 1848-1898*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1989.
- Guindon, Roger, *Coexistence féconde. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa. Volume 3 : 1936-1965*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1995.
- Guindon, Roger, *Coexistence équitable. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa. Volume 4 : Depuis 1965*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998.
- Haché, Robert, « La Laurentienne à la croisée des chemins », *Le Voyageur*, 25 octobre 2021, <https://www.lavoixdunord.ca/courrier-des-lecteurs/la-laurentienne-a-la-croisee-des-chemins-df4fb722bd6e07d3e93f31f4603fae43?sourceOrganizationKey=le-voyageur> (consulté le 9 décembre 2021).
- Kroeber, Alfred L., « Cultural Fatigue: Taboo in Hawaii », dans *Anthropology – Race, Language, Culture, Psychology, Pre-History*, New York, Harcourt Brace, 1949, p. 403-405.
- La Rotonde, « Et le renard de répondre », transcription d'une entrevue accordée par Roger Guindon à Radio-Canada, *La Rotonde*, 23 janvier 1969, p. 2.
- Lacombe, Sylvie, *La Rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, 291 p.

- Lapointe-Gagnon, Valérie, *Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Éditions du Boréal, 2018, 416 p.
- Laurendeau, André, et Arnold D. Dunton, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Livre II : L'éducation*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1968, p. 97-98 et 190-191.
- MacDonald-Dupuis, Natasha, « Université de l'Ontario français : 75 % des étudiants ne sont pas ontariens », *Société Radio-Canada*, 30 juillet 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1812788/universite-ontario-francais-demandes-septembre> (consulté le 6 novembre 2021).
- Memmi, Albert, « Les Canadiens français sont-ils des colonisés? » (annexe), dans *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1972, p. 139.
- Mills, Sean, *Contester l'Empire. Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise HMH, 2011, 350 p.
- Pelletier, Lucien, « Les Jésuites de Sudbury vers 1960 : une mutation difficile », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 37, 2012, p. 13-81.
- Racine St-Jacques, Jules, *Georges-Henri Lévesque. Un clerc dans la modernité*, Montréal, Éditions du Boréal, 2020, 492 p.
- Radio-Canada, « Université Laurentienne : 33,1 % moins d'inscriptions au premier cycle », *Société Radio-Canada*, 15 septembre 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1824371/baisse-inscription-eleve-secondaire-in> (consulté le 9 décembre 2021).
- Rancourt, Yvan, « Université Laurentienne – Manifeste de Franco-Parole – mars 1973 », 2 avril 1973, p. 1, 3.
- Tremblay, Raymond, « L'université de langue française en Ontario : une utopie? », *Éducation et francophonie*, vol. 20, n° 3, 1992, p. 57.
- Trepanier, James, et Robert Englebert, « The “Bilingual Incubator”: Student Attitudes Towards Bilingualism at Glendon College, 1966-1971 », *Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 26, n° 1, printemps 2014, p. 26-47.

- Trudeau, Pierre Elliott, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité libre*, avril 1962, p. 3-16.
- Université d'Ottawa, *Renouveau de la francophonie à l'Université d'Ottawa. Une responsabilité collective*, rapport de synthèse, Cabinet du vice-recteur, International et Francophonie, août 2021, 57 p., https://www.uottawa.ca/sites/www.uottawa.ca/files/renouveau_de_la_francophonie.pdf (consulté le 7 novembre 2021).
- Université d'Ottawa, *Loi de l'Université d'Ottawa (1965)*, <https://www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/loi-de-l-universite-dottawa-1965> (consulté le 1^{er} novembre 2021).
- Université de Sudbury, « L'Université de Sudbury et Kenjgewin Teg annoncent une entente “par, pour et avec” les peuples autochtones », <https://usudbury.ca/fr/nouvelles/nouvelles-recentes/1933-1-universite-de-sudbury-et-kenjgewin-teg-annonce-une-entente-par-pour-et-avec-les-peuples-autochtones> (consulté le 6 novembre 2021).
- Zawieja, Philippe, « Fatigue culturelle », dans Philippe Zawieja, *Dictionnaire de la fatigue*, Genève, Librairie Droz, 2016, p. 293-301.